

Mémoire « Cris du cœur » – Version résumée

Commission indépendante sur le Caribou Avril-mai 2022

Auteur : Le collectif de la Grande Marche pour la protection des forêts (le collectif)¹

Qui sommes-nous?

Le Collectif est un mouvement citoyen dont les demandes sont appuyées par de nombreuses organisations². Nous avons organisé une marche de Ripon à Québec à la fin de l'été 2021 pour promouvoir l'importance de la biodiversité, des aires protégées et du dialogue avec les Premières Nations dans tout ce qui a trait à l'environnement. Certains membres du mouvement ont ensuite rencontré messieurs les ministres Benoit Charrette et Pierre Dufour le 19 octobre pour leur faire part des quatre demandes du Collectif qui se résument ainsi :

1. Autoriser les aires protégées au sud du 49^e parallèle;
2. Soutenir la création d'un observatoire indépendant de la forêt;
3. Protéger les boisés urbains et périurbains dans les communautés métropolitaines et les MRC;
4. Modifier la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

Position du collectif

Nous sommes d'avis que la future stratégie sur le caribou doit impérativement assurer le rétablissement de l'ensemble des populations de l'espèce.

Introduction

Nos propositions sont faites en tenant compte du présent état de perturbation (d'origine anthropique ou naturelle) de la forêt québécoise.

Bien que les données provenant de recherches fondamentales sur la physiologie de la forêt et sur sa réponse au stress causé par le réchauffement soient préliminaires (études en cours d'une durée de dix ans), il y a tout lieu de penser que le niveau de productivité de la forêt boréale sera appelé à décroître au cours des prochaines décennies³. Selon le principe de précaution, mieux vaut amorcer maintenant une réflexion afin de diminuer à court terme le nombre d'emplois liés à la foresterie, car les conséquences seront encore plus sévères si l'on reporte cette démarche à plus tard.

¹ <https://www.lagrandemarche.ca/>

² Notamment le Réseau Demain le Québec (Fondation David Suzuki), la communauté Anishinabeg de Kitigan Zibi, Nature Québec, SNAP Québec, Mères au front, La Planète s'invite au parlement, Le Grand Conseil des Atikamekw, L'Action Boréale, le Front commun pour la transition énergétique, le Réseau québécois des Groupes écologistes, et l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (<https://www.lagrandemarche.ca/%C3%A0-propos>).

³ La semaine verte, *À quoi ressemblera la forêt du futur?*, 9 octobre 2021, <https://ici.tou.tv/la-semaine-verte/S51E05?lectureauto=1>

Méthodologie de calcul des scénarios

Nous apprécions le partage de l'information sur la méthodologie choisie pour calculer les scénarios et comprenons que la matrice d'utilisation a été construite à partir des possibilités forestières 2018-2023 et de la moyenne annuelle des volumes consommés par les usines entre 2010 et 2020.

Dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et du Saguenay—Lac-Saint-Jean, le volume moyen de bois récolté est supérieur au volume marchand attribué et octroyé au cours des cinq dernières années.

Il est dommage de constater que des massifs forestiers se sont vu retirer leur statut protégé avant la mise en œuvre de la stratégie pour le caribou, alors que dans la même région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, le volume de bois récolté était supérieur au volume attribué⁴.

Le Collectif considère important que les facteurs et critères d'analyse utilisés par le forestier en chef dans ses calculs sur les possibilités forestières soient connus de la population.

Aspects sociaux

Faut dire la vérité aujourd'hui, on est en période de réconciliation. Le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial disent oui à la réconciliation, mais il faut qu'ils le démontrent, il faut qu'on ait des preuves. On veut du concret, on veut voir que ces gouvernements-là agissent pour ce qu'ils ont dit. Ça veut dire la réconciliation.⁵

Adélar Benjamin, agent de projet
Secteur Territoires et ressources
Conseil des Innus de Pessamit

Aspects économiques

Au moment où sera confirmé l'appauvrissement de la récolte forestière, ou encore lors du prochain embargo sur notre bois exporté, le contexte nous forcera à revoir le modèle économique actuel de l'industrie forestière. Ne pourrions-nous pas amorcer une réflexion à cet égard dès maintenant?

Mais pour savoir où l'on va, il est important de savoir d'où l'on vient. Notre mémoire fait un bref résumé de l'histoire de l'industrie forestière, en présentant notamment le témoignage de l'anthropologue Serge Bouchard livré dans le cadre de la Commission d'enquête sur les relations entre les autochtones et certains services publics en 2017.

⁴ <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/568721/quebec-annule-des-mesures-de-protection-du-caribou-au-profit-des-forestieres>

⁵ La bataille des aires protégées (12 mars 2022), La Semaine verte, Radio-Canada, <https://ici.tou.tv/la-semaine-verte/S51E27?lectureauto=1>

Pour implanter le scénario consultatif révisé, il est évident que des ressources financières supplémentaires devront être allouées au MFFP. Afin d'assurer la pérennité de l'industrie forestière, mais avec un niveau d'intensité moindre, le Collectif est d'avis qu'il faut réduire la possibilité forestière à partir de laquelle les volumes attribuables sont calculés. Un indicateur rigoureux et fiable servant de base au calcul de la possibilité forestière devrait être celui de la biodiversité à préserver. Si le caribou est l'espèce parapluie en cette période de questionnement où la science nous a montré qu'un niveau de perturbation ne devrait pas excéder 35 %, d'autres espèces parapluie pourraient jouer ce rôle dans d'autres forêts du Québec.

Au chapitre des droits et intérêts des Premières Nations, le Collectif a pris bonne note que ces dernières ont souligné l'importance d'être étroitement associées à toutes les étapes du processus de rétablissement du caribou⁶. Le fondement même de l'économie forestière au Québec est basé sur une injustice qui a généré tant de souffrances. Selon ce que nous savons aujourd'hui, si nous souhaitons être des humains dignes de ce nom, il est nécessaire de rebâtir une économie empreinte de bienveillance envers tous les citoyens.

Des industries (notamment celles du pétrole et du gaz) ont été financièrement compensées pour mettre un terme à des projets d'exploration et des projets pilotes d'exploitation des minces réserves d'hydrocarbures du sous-sol québécois⁷. Il nous semble tout aussi important et logique, sinon plus, que le MFFP obtienne les fonds récurrents nécessaires pour protéger et restaurer les habitats des caribous, puisque ces forêts ont déjà tant contribué aux économies régionales depuis plus d'un siècle et demi.

Recommandations

Quelques recommandations suggérées à l'attention du ministre :

1. Le gouvernement provincial devrait autoriser le projet d'aire protégée soumis par les Innus de Pessamit afin d'éviter que la population de caribous du Pipmuacan subisse le même sort que celles de Val-d'Or et de Charlevoix.
2. Le MFFP devrait allouer des budgets régionaux à la création de coopératives d'initiative autochtone, autochtone ou mixte, d'organismes sans but lucratif ou d'autres organisations au sein des territoires où le caribou était ou est endémique, afin de rétablir les habitats fortement perturbés pour assurer le retour de l'espèce.
3. Pour les hardes de Val-d'Or et de Charlevoix, le MFFP devrait solliciter l'intérêt des Premières Nations concernées, participantes ou non au programme fédéral des gardiens autochtones de la terre, pour élaborer et mettre en œuvre un protocole de soins animaliers à long terme, incluant le contrôle de la prédation, et une fois le taux de remplacement assuré en enclos, concevoir et mettre en œuvre une stratégie de réintroduction graduelle des individus afin de leur réapprendre à vivre et à se remplacer en milieu naturel de manière pérenne.

⁶ Document de consultation, Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards, printemps 2022. ISBN (version PDF) : 978-2-550-91441-9, p. 11.

⁷ *Junex Signs an Agreement with the Government of Quebec Regarding the Anticosti Permits*, 28 juillet 2017, <https://finance.yahoo.com/news/junex-signs-agreement-government-quebec-124153820.html>

4. Les connaissances consensuelles des experts biologistes internes et externes, de concert avec l'expertise des autochtones connaissant l'état d'une population donnée, devraient faire figure d'autorité dans le processus décisionnel d'ajouter ou de soustraire aux possibilités forestières des territoires propices à l'habitat du caribou, et ce, pour les 11 hardes vivant toujours en milieu naturel.
5. Dans un scénario comme dans l'autre, la planification stratégique régionale est la même pour le caribou montagnard. L'aménagement forestier de son aire de répartition se fera dans un contexte de zone d'habitat en restauration. Par conséquent, le calcul annuel du pourcentage de perturbation du territoire devrait être fait par les experts ministériels internes et externes, de concert avec les représentants des communautés locales et autochtones, afin de rendre le processus le plus transparent possible.
6. Et pour les mesures de gestion animale du caribou montagnard spécifiques au retour périodique en nature des mères et de leur faon, le ministère doit optimiser le partage des connaissances entre les experts biologistes internes et externes pour minimiser le risque d'échec du protocole, tout en tenant la communauté locale régulièrement informée.

Demandes aux commissaires

Le Collectif demande que la commission se fasse un devoir de solliciter une rencontre avec les Premières Nations dans chacune des régions où elle siège, au même titre qu'avec les autres parties prenantes.

Compte tenu du statut indépendant de la commission, nous demandons aussi qu'il soit fait en sorte que la situation de réconciliation soit prise en compte tout au long des réflexions et recommandations qui seront ensuite faites au Ministre.

En terminant, nous remercions la commission de nous avoir donné l'occasion de présenter ce résumé de notre mémoire.